

LES CIO

Les CIO sont des services publics de proximité de l'éducation nationale : chaque CIO est implanté près des collèges et lycées de son secteur d'intervention. Gratuits, ils sont de véritables lieux ressources pour l'écoute, l'information, le conseil sur la scolarité, les études et l'orientation pour les publics scolaires et les étudiant-e-s, ainsi que leurs familles, dans le respect de la confidentialité.

Au CIO, les collégien-ne-s et lycéen-ne-s peuvent être reçu-e-s en entretien par des conseiller-ère-s d'orientation-psychologues, consulter de la documentation, participer à des ateliers d'information ou de réflexion sur l'orientation et bénéficier d'un suivi personnalisé. Les jeunes déscolarisé-e-s y sont accueilli-e-s, et pris-e-s en charge dans le cadre de la Plateforme de Suivi et d'Aide aux Décrocheurs (PSAD).

Le CIO remplit également des missions particulières en direction des jeunes à besoins éducatifs particuliers (jeunes en situation de handicap, élèves allophones nouvellement arrivé-e-s en France,...). Il est également ouvert à tout-e adulte à la recherche d'une première information pour son projet de formation. Le CIO est aussi très impliqué dans la lutte contre le décrochage scolaire (prévention et remédiation).

LES PERSONNELS

Les directeur-trice-s

Il-elle-s animent l'équipe du CIO, impulsent la réflexion sur les actions à mener et le projet d'activités. Il-elle-s font le lien avec les autres professionnels intervenant dans la prise en charge et le suivi des adolescent-e-s et jeunes adultes sur leur secteur. Il-elle-s contribuent à l'observation du fonctionnement de l'orientation et de l'affectation, en lien avec les établissements scolaires. La plupart sont co-pilotes des PSAD et/ou responsables des cellules d'accueil des élèves allophones nouvellement arrivé-e-s.

Les conseiller-ère-s d'orientation-psychologues

Il-elle-s interviennent à la fois dans les collèges et les lycées du secteur et au CIO et participent à la mise en œuvre, dès le début du collège, des meilleures conditions d'études afin que l'orientation ne se fasse pas par défaut et jouent un rôle important dans la réussite de chaque jeune. Il-elle-s travaillent en lien avec les différents membres des équipes éducatives afin d'éviter les situations de rupture et effectuent au besoin des bilans psychologiques pour mieux comprendre les difficultés des élèves.

Les personnels administratifs

Il-elle-s accueillent le public et assurent la prise des rendez-vous. Il-elle-s effectuent également la mise à jour de la documentation ainsi que le travail administratif et de gestion indispensable à la bonne marche du CIO.

QUELQUES CHIFFRES

Il y a actuellement 17 CIO pour près de 138 000 élèves du second degré (81 300 collégiens et 56 600 lycéens).

54 % des collégiens du départements sont en Education Prioritaire.

Les 17 CIO de notre département en 2014-2015, ce sont :

- 17 700 entretiens avec un-e conseiller-ère d'orientation-psychologue au CIO,
- plus de 7 000 consultations documentaires,
- 18 000 renseignements par téléphone,
- 850 bilans individuels,
- 440 actions avec des partenaires (notamment : forums, salons, ...).

source : bilac SAIO Créteil 2014-2015

Ce sont aussi :

- 8 Plateformes de Suivi et d'Aide aux Décrocheurs (PSAD) et 8 réseaux FOQALE (Formation Qualification Emploi)
- 12 CIO cellules d'accueil des élèves allophones nouvellement arrivés en France
- 2 CIO-relais Europe
- 1 CIO spécialisé auprès du Tribunal pour enfants

LES CIO, UN LUXE QU'ON NE PEUT PLUS S'OFFRIR ?

Le financement par le conseil départemental des huit CIO à gestion départementale s'élève officiellement à 287 000 €. Il était de 500 000 € en 2010.

Cela revient à un coût de 2,08 € par élève du secondaire.

Dans le même temps, le conseil départemental participe largement à l'expérimentation concernant la sécurisation des parcours 3ème/lycée ou CFA, qui bénéficie à 180 élèves pour un montant de 120 000 €. Ce projet n'a fait l'objet d'aucune évaluation sérieuse.

Le budget des 125 collèges est de 196,2 millions d'euros.

Le budget éducation et jeunesse est lui de 152 millions d'euros.

Pourtant la population scolaire du département est en pleine croissance démographique :

- + 1,2 % d'élèves en plus à cette rentrée dans le primaire,
- + 2,5 % de collégiens en plus,
- et + 2,3 % de lycéens sur l'académie.

SUPPRIMER DES CIO :

C'est supprimer des lieux à proximité des établissements scolaires où les élèves peuvent venir s'informer et participer à des activités sur l'orientation.

C'est perdre un peu plus le contact avec les décrocheurs.

C'est rendre plus difficile le travail avec les parents et les équipes éducatives des collèges et lycées.

C'est agrandir les secteurs d'intervention d'un CIO et les distances pour les collègues et les familles.

C'est rendre plus difficile le travail au CIO avec des équipes pléthoriques dans des locaux inadaptés.

C'est fermer des services publics dans un département qui cumule les difficultés et pourtant met l'adolescent au centre de son projet éducatif !

Nous demandons que la décision du département fasse l'objet d'une application progressive, permettant ainsi à l'Etat de programmer la reprise de ces sept CIO.

Aucun CIO ne doit fermer !

LES CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION :

**des missions,
des personnels,**

et de l'ambition pour les jeunes !

Suite au désengagement brutal du CD 93, le rectorat a fait le choix de conserver un seul CIO sur les huit et de redéployer les CIO restant. Ainsi, à la rentrée 2017, sept CIO fermeront leurs portes, et le réseau sera amputé de près de la moitié !



SNES Créteil

3 rue de Gouyon du Verger 94112 Arcueil cedex
tel : 01.41.24.80.54

SNASUB

1 place de la libération, 93016 Bobigny cedex
tel : 01 48 96 36 65/90